

**REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU 19 JUIN 2023**

<b>Président</b>	Jackie GOULET CLAISSE
<b>Etaient Présents</b>	Chantal BERICH, François BREE, Bernadette BUTY, Joëlle DELAGARDE, Anne FAUCOU, Michel GOULU, Béatrice GUILLON, Joël NAU, Paul NICOLAS, Nadine SCULO, Jacqueline TARDIVEL - Administrateurs.
<b>Etaient absents excusés</b>	Jean-Pierre BACHOWICZ, représenté par Mme Joëlle DELAGARDE Gaëtan BEILLARD, représenté par Mme Anne FAUCOU Sylvie GAREL, représentée par Mme Béatrice GUILLON Gilles TALLUAU, représenté par M. Jackie GOULET CLAISSE Béatrice BERTRAND Arnaud BOUCHET Edwige CHOUTEAU Marie-Claude CORNIL, Antony LEQUEUX Jean-Christophe LOUVET Claude POIRIER

**N°2023 – 21 : REALISATION D'UN CONTRAT DE PRET D'UN MONTANT DE 6 971 236 € AUPRES DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION POUR LE FINANCEMENT DE L'OPERATION DE REHABILITATION DE 120 LOGEMENTS SITUEE RUE GAY LUSSAC A SAUMUR**

**PLAN DE FINANCEMENT :**

L'OPH Saumur Habitat a décidé de réhabiliter 120 logements sociaux, « GAY LUSSAC » situés 21-29-63-81-97-115-148-166-184-194-212 rue Gay Lussac à Saumur.

Le détail du plan de financement actualisé pour cette opération est présentée ci-dessous :

**Coût des travaux**

Travaux.....	9 375 673 €
Honoraires.....	952 584 €
Révisions, imprévus.....	446 265 €
<b>Montant global de l'opération .....</b>	<b>10 774 522 €</b>

... / ...

... / ...

### Financements

Prêt Action Logement .....	2 075 409 €
Prêt CDC .....	6 971 236 €
Subvention ANRU .....	669 716 €
Subvention Europe .....	414 252 €
Fonds propres .....	643 909 €
<b>Montant global du financement .....</b>	<b>10 774 522 €</b>

### CARACTÉRISTIQUES DES EMPRUNTS CDC

Pour le financement de cette opération, Saumur Habitat est invité à réaliser auprès de la CDC un contrat de prêt pour un montant total de 6 971 236 € et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

#### Ligne du Prêt 1

<b>Ligne du prêt</b>	PAM ECO-PRET
<b>Montant</b>	1 860 000 euros
<b>Durée totale de la ligne du prêt</b>	30 ans
<b>Périodicité des échéances</b>	Annuelle
<b>Index</b>	Livret A
<b>Taux d'intérêt actuariel annuel</b>	<b>Taux du Livret A</b> en vigueur à la date d'effet du contrat de Prêt - <b>0,25 %</b> Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0 %
<b>Typologie Gissler</b>	1A
<b>Profil d'amortissement</b>	Echéance prioritaire (intérêts différés) : Si le montant des intérêts calculés est supérieur au montant de l'échéance, la différence est stockée sous forme d'intérêts différés
<b>Modalité de révision</b>	Double Révisabilité (DR)
<b>Taux de progressivité des échéances</b>	0 %

## Ligne du Prêt 2

<b>Ligne du prêt</b>	PAM
<b>Montant</b>	5 111 236 euros
<b>Durée totale de la ligne du prêt</b>	35 ans
<b>Périodicité des échéances</b>	Annuelle
<b>Index</b>	Livret A
<b>Taux d'intérêt actuariel annuel</b>	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de Prêt + <b>0,60 %</b> Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0 %
<b>Typologie Gissler</b>	1A
<b>Profil d'amortissement</b>	Echéance prioritaire (intérêts différés) : Si le montant des intérêts calculés est supérieur au montant de l'échéance, la différence est stockée sous forme d'intérêts différés
<b>Modalité de révision</b>	Double Révisabilité (DR)
<b>Taux de progressivité des échéances</b>	0 %

### A CET EFFET, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- **AUTORISE LA REALISATION D'UN CONTRAT DE PRET D'UN MONTANT TOTAL DE 6 971 236 € (SIX MILLIONS NEUF CENT SOIXANTE ET ONZE MILLE DEUX CENT TRENTE SIX EUROS) AUPRES DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION AUX CONDITIONS DEFINIES CI-DESSUS POUR LE FINANCEMENT DE L'OPERATION DE REHABILITATION DE 120 LOGEMENTS « GAY LUSSAC » A SAUMUR,**
- **AUTORISE LE DIRECTEUR GENERAL A SIGNER SEUL LE CONTRAT DE PRET REGLANT LES CONDITIONS DE CES LIGNES DE PRETS ET LES DEMANDES DE REALISATION DE FONDS,**
- **AUTORISE LE DIRECTEUR GENERAL A SOLLICITER LE CAS ECHEANT LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SAUMUR VAL DE LOIRE A HAUTEUR DE 100 % AFIN QU'IL DELIBERE POUR LA GARANTIE DE CET EMPRUNT.**



Pour extrait conforme,  
SAUMUR, le 19 juin 2023

LE DIRECTEUR GENERAL  
Philippe PLAT

Accusé de réception en préfecture  
049-274900026-20230619-CA-2023-21-DE  
Date de télétransmission : 29/06/2023  
Date de réception préfecture : 29/06/2023